

Procès-verbal - version approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Mardi 26 août 2025 à 19h
En visioconférence

Étaient présents : M. Jean Francoeur, parent et président M. Ayoub Hentati, parent et vice-président Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Josée Boudreault, parent et trésorière Mme Catherine Vaillancourt, parent et rep. au comité de parents Mme Anne-Laure Rollin, parent et substitut au comité de parents Mme Maude Bérubé-Bureau, parent substitut Mme Caroline Robert, membre de la communauté Mme Annie Masson, personnel enseignant Mme Claudia Langevin, personnel enseignant Mme Dominique Garneau, personnel professionnel Mme Susie Goulet, directrice adjointe Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde Mme Léa Morin, personnel de soutien substitut	Était absent : M. Louis-Charles Brisson, parent substitut
--	--

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Jean Francoeur constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous. Cette dernière rencontre de l'année 2024-25 est ouverte à 19h02. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Jean Francoeur passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel. Deux points sont ajoutés.

C.E.-2024-25-139	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts demandés.
------------------	---

1.3. Approbation du procès-verbal du 10 juin 2025

Isabelle Lacombe a transmis aux membres le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2025 rédigé par Dominique Garneau.

C.E.-2024-25-140	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2025 tel que présenté.
------------------	--

1.4. Suivi au procès-verbal du 10 juin 2025

1.4.1. Tarif service de garde

Mme Lacombe passe en revue les montants qui seront inscrits au *document d'informations générales des parents 2025-26* puisqu'ils n'étaient pas encore disponibles lors de la rencontre du CE de juin dernier, soit au moment d'approuver le document.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Plan de lutte contre l'intimidation

Madame Isabelle Lacombe a remis ce document avant la rencontre de ce soir. Les membres ont pu en prendre connaissance. Elle mentionne qu'il s'agit d'un document légal qui contient des sections prédéterminées par le ministère (l'intimidation, les violences à caractère sexuel, la violence basée sur des motifs liés à la couleur et à l'origine ethnique, la confidentialité). Ce plan a été travaillé par le comité *milieu sein et sécuritaire* composé de membres du personnel de l'école (direction, enseignants, éducatrices au service de garde, TES). Un canevas de "feuillet résumé" est attendu et sera déposé sur le site web de l'école. Madame Lacombe donne des détails quant au contenu (forces et défis de l'école) et écoute les commentaires, réflexions et questions des membres (lourdeur du plan, feuillet résumé pertinent pour s'y retrouver, informer le CE quant aux événements d'intimidation qui ont été traités pendant l'année scolaire, moyens concrets pour pallier aux défis de l'école).

C.E.-2024-25-141	Il est proposé et résolu unanimement d'adopter le Plan de lutte contre l'intimidation
------------------	--

3.2. Communication résultat : référentiel (consultation)

Madame Isabelle Lacombe consulte les membres du CE quant à la communication avec les parents des résultats des évaluations par les enseignantes. Il s'agit d'une section du document *normes et modalités* de l'école (section communication des résultats) qui selon la loi doit être présentée au CE pour consultation. Les enseignants sont tenus de transmettre régulièrement aux parents des rétroactions à l'écrit ou à l'oral (ex : téléphone, courriel, note à l'agenda, commentaire directement sur le travail, classroom, rencontre de plan d'intervention) à propos du cheminement de l'enfant.

3.3. Nager pour survivre

Le projet est offert aux élèves de 3^e année pour une 3^e année consécutive. L'école est inscrite mais la tenue de l'activité ainsi que les dates ne sont pas confirmées. L'autorisation des parents est requise. L'activité est à coût nul pour les parents.

C.E.-2024-25-142	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la participation des élèves de 3^e année au programme <i>Nager pour survivre</i>
------------------	--

3.4. Document d'informations générales des parents (document joint)

Madame Isabelle Lacombe passe en revue les détails du document préalablement transmis aux participants, en soulignant des précisions et ajustements apportés notamment sur les règles de vie (appareils électroniques interdits) et les séquences d'intervention découlant d'un manquement (événements mineurs vs majeurs). Ces ajustements découlent des nouvelles directives du ministère. L'utilisation de « monsieur/madame » était déjà en place à l'école Filteau mais le vouvoiement sera maintenant travaillé dès le préscolaire. Elle prend note des commentaires, questions et réflexions des membres. On suggère entre autres de préciser l'expression « arrêt d'agir ».

C.E.-2024-25-143	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document d'informations générales des parents.
------------------	---

3.5. Horaire du 12 septembre : épluchette de blé d'Inde

La traditionnelle et attendue épluchette de blés d'inde se déroulera vendredi 12 septembre prochain. Cette activité implique un déplacement de l'horaire de classe puisque les enseignants dîneront avec leurs élèves. Compte tenu des coupures budgétaires, la formule sera différente cette année. Puisqu'il s'agit d'un événement rassembleur, les enseignantes et les éducatrices du SDG se partagent la prise en charge des élèves entre 11h31 et 12h06. Les éducatrices du service de garde prendront en charge les groupes entre 12h06 et 12h56 et à partir de 14h46. Les autobus vont quitter à l'heure habituelle, soit 15h16.

C.E.-2024-25-144	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la modification à l'horaire de classe du 12 septembre 2025.
------------------	---

3.6. Rapport de la trésorière (bilan année 2024-25)

Madame Josée Boudreault brosse le portrait des revenus et dépenses du CÉ pour l'année 2024-25. Son rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents. Le surplus d'argent doit retourner au CSSDD.

3.7. Rapport d'activités du CÉ (document joint)

Monsieur Jean Francoeur présente son rapport qui fait état des sujets traités, des activités et des réalisations du Conseil d'établissement pour l'année 2024-25. Le sommaire financier y sera ajouté. Son rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents.

3.8. Préparation de l'AGA

Madame Isabelle Lacombe présente verbalement le projet d'ordre du jour en vue de l'assemblée générale des parents qui se déroulera le 16 septembre à 19h au gymnase de l'école. M Jean Francoeur confirme qu'il ne se représentera pas comme président du CE. Madame Isabelle Lacombe le remercie chaleureusement pour son implication.

3.9. Sorties éducatives

Les enseignantes de 4e année souhaitent obtenir l'approbation du CE pour sortir à la maison Léon Provancher prochainement. Ils s'y rendront à pied. Un sondage sera remis aux parents et un taux de réponse positive de 80% est requis pour que l'activité se réalise.

Comme à chaque année, les enseignantes de 6e année demandent au CE d'approuver la tenue d'un sondage d'intérêt auprès des parents à propos du traditionnel voyage à New York. Le sondage permettra aux parents d'exprimer leur opinion par le biais de 4 choix de réponse. Une participation de 80% est nécessaire de pour que le voyage se réalise.

C.E.-2024-25-145	Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la sortie des élèves de 4e année et d'approuver le sondage d'intérêt pour le voyage à New York.
------------------	---

4. INFORMATION

4.1. Rentrée scolaire 2025

Madame Isabelle Lacombe fait part des points suivants concernant la rentrée 2025 :

- À ce jour, il y a 650 élèves inscrits, soit 30 groupes. Il reste 39 places.
- Tout le personnel est trouvé, mais des remplacements demeurent à combler au service de garde. Une secrétaire retraitée sera en poste jusqu'en octobre.
- Coupure en éducation et précision quant aux 540 millions réinjectés. Il ne faut pas dépasser les cibles du ministère pour que les montants soient attribués. Les coupures touchent le niveau administratif (activités de formations, de reconnaissance, achats de livres, les professionnelles qui s'absentent ne seront pas remplacées). Il faut repenser les façons de faire pour maintenir les fêtes pour les élèves.
- Circulation autour de l'école : un rappel sera envoyé aux parents et des journées de sensibilisation sont prévues.

4.2. Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue.

Monsieur Jean Francoeur n'a pas de rapport à soumettre. Il n'a pas reçu de correspondance.

4.3. Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe n'a pas de rapport à soumettre.

4.4. Rapport du représentant au comité de parents

Madame Catherine Vaillancourt n'a pas de rapport à soumettre.

5. AUTRES SUJETS

5.1. Bilan de l'expérience de Mme Caroline Robert en tant que représentante de la communauté

Madame Robert nous fait part de ses réflexions quant à la participation d'une personne indirectement liée à l'école. Elle constate qu'elle avait le réflexe de considérer des points dans une position d'ancien parent de l'école Filteau. Puisqu'elle ne recevait pas directement les communications aux parents par courriel, il était difficile de rester connecté sur ce qui se passe dans l'école (fondation, vie scolaire, communiqué aux parents). En revanche, elle reconnaît que l'info est disponible sur le site web. Elle a apprécié l'expérience mais se retirera pour la prochaine année scolaire. Il serait intéressant d'aller chercher des anciens élèves comme membre de la communauté au CE. On discute de la possibilité de créer une page d'anciens parents sur les réseaux sociaux pour faciliter le maintien du lien avec l'établissement scolaire, mais le besoin d'un modérateur est un enjeu important dans ce contexte.

6. FERMETURE

6.1. Levée de la réunion

M. Francoeur souhaite une bonne année scolaire 2025-26 à tous. La réunion est levée à 21h19, tous les points à l'ordre du jour ayant été couverts.



Dominique Garneau

Représentante du personnel professionnel et secrétaire

Jean Francoeur

Président